



Pointage présence rdv medecin du travail reprise

Par Dedie

Bonjour,

Suite à un arrêt maladie de 2 ans, j'ai eu ma visite de reprise avec le médecin du travail qui m'a déclaré inapte à tous postes.

Comment l'entreprise aurait dû faire mon pointage pour la journée de rdv de reprise et pour les jours suivants?

Elle m'a pointé en maladie alors que je n'ai plus d'arrêt de travail.

Par avance merci.